

Assemblée générale du 28 juin 2021.

Compte-Rendu

Le 28 juin 2021 à 18 heures s'est déroulée une assemblée générale au sein des locaux du BCR. Les objectifs de cette réunion étaient :

- ☐ de faire approuver le rapport moral du club ;
- ☐ de faire approuver le bilan financier du club ;
- ☐ de valider le projet d'échange des locaux du club avec la société « Bati Armor ».

48 membres ont participé à la réunion, 28 membres absents ont fourni un pouvoir.

Un représentant de Bati-Armor, M SERRAND est venu présenter le projet d'échange de locaux entre sa société et le BCR.

1) le rapport moral de la Présidente, ci-dessous, a été approuvé : à l'unanimité

«Nous venons de vivre une période des plus difficiles remplie d'incertitude sur l'avenir et de stress du présent. Fin mai, nous avons repris avec beaucoup de plaisir le chemin du club et j'ai senti chez toutes les personnes présentes, ce jour-là et les jours suivants, la grande joie des retrouvailles. C'est bien sûr le bridge que certains retrouvaient après plus d'une année ; mais je crois que revoir tous ses amis était encore plus fort.

Je veux d'abord remercier tous les fidèles qui ont pris leur adhésion en 2020, ignorant si le club pourrait les accueillir toute l'année et ceux qui ont, en plus, tenu à prouver leur attachement au club en adressant un chèque substantiel pour assurer sa survie. Un grand merci à tous ! On a réussi à tenir jusqu'à ce jour sans aucune aide « extérieure ».

Je remercie également :

- Le Conseil d'Administration qui a su, régulièrement, se retrouver pour gérer au mieux le club
- La commission composée de Thierry Lancelevée, André Bille Bise, Jean-Jacques Guiblin et moi même qui a élaboré avec Bati-Armor le projet que vous avez pu découvrir avec votre invitation.

Cette commission a été bien aidée dans cette tâche par Patricia Baugeard et maître Loret, notre notaire .Pour la rédaction du cahier des charges du nouveau local, Angela Kemme nous a apporté également ses compétences.

- Notre trésorière, Marie-Noëlle n'a pas manqué de travail pendant la fermeture du club. Elle devait régler les factures courantes et surtout se montrer très vigilante sur les dépenses. Nous avons ainsi décidé d'arrêter le contrat de maintenance de la photocopieuse, celui de la location du terminal pour les cartes bleues ainsi que le contrat qui nous liait à Vérisure pour l'alarme.

- Charles Wagner qui a créé, pendant la période de fermeture, de nombreux tournois solidaires, pour le club, sur BBO et aussi des tournois Réal Bridge qui, hélas, n'ont pas attiré beaucoup de joueurs du club.
- Françoise Aubault qui, à force d'appels téléphoniques nombreux, a réussi à nous faire rembourser un trop payé de 1200€ par EDF.
- Jacky Destoc, qui a envoyé régulièrement des exercices destinés à nous maintenir à niveau et Frédéric Ledan qui a également envoyé des exercices lors du premier confinement et s'est ensuite tenu à la disposition des membres du club désireux d'obtenir son aide.
- Nos professeurs qui sont restés en contact avec leurs élèves pendant toute la période de fermeture.
- Les joueurs qui, dès la réouverture en septembre et en mai, sont revenus au club et ont respecté les consignes sanitaires que j'ai dû leur imposer.
- Merci à Désiré pour sa présence régulière aux inscriptions.

Je vous demande maintenant d'avoir une pensée pour les membres ou anciens membres du club qui nous ont quittés : Annick Jouault, Michel Robert, Jean-Bernard Morel, Jean Cabanis, Dominique Gicquel-Jaïs et Patrick Grenthe.

Le fonctionnement du club :

- Cette année, le club compte 158 adhérents. Les deux années précédentes, nous étions un peu plus de 200. Quant à la participation aux tournois de régularité, elle est passée de 4300 à 440 à cause de la Covid.
- Le Conseil d'Administration a perdu trois de ses membres qui ont démissionné : Frédéric Ledan, Nelly Froger et tout récemment Monique Revert. Merci à eux pour le travail effectué depuis leur élection. Nous avons besoin de les remplacer rapidement. André Bille Bize souhaite intégrer le Conseil afin de continuer à s'investir sur le projet « Bati Armor ». Le Conseil a décidé de le coopter jusqu'aux prochaines élections. Merci de faire connaître vos éventuelles candidatures .
- Les deux commissaires vérificateurs aux comptes ont aussi donné leur démission pour raisons personnelles. Un grand merci à Michel Hovine et à Jean-Claude Cellard pour le travail sérieux effectué durant ces nombreuses années. Richard Mamon a accepté d'assurer le rôle en attendant les prochaines élections, merci également à lui. Il faudrait une personne pour l'aider.
- Nous avons dû licencier notre hôtesse, Marie-Line, après le premier confinement pour des raisons financières. Le club a besoin de l'aide de tous ses membres pour son bon fonctionnement. Il faut gérer le bar, le rangement des salles de jeu après les tournois, l'entretien du matériel de jeu, l'accueil des joueurs ainsi que l'accueil des compétitions qui restent une source de revenus non négligeable. Je compte sur votre investissement à tous afin que le club puisse continuer au mieux.

Les projets pour la prochaine saison :

- Reprise des cours mi-septembre

- Organisation du championnat des écoles de bridge en 2022
- Organisation de soirées festives
- Organisation de la Coupe des clubs
- Organisation du championnat scolaire
- Organisation du Festival du club le 11 novembre

Le tarif de l'adhésion au club et celui de la licence restent inchangés cette année. On peut régler ceux-ci dès le 1^{er} juillet et, je ne vous cache pas que notre trésorerie et sa trésorière apprécieraient beaucoup.

Le tarif des tournois reste à 4,20€ ou à 50€ la carte de 12 pour les adhérents.

Marie-Noëlle Vannier, notre trésorière, vous présentera le bilan financier et notre vérificateur aux comptes, Richard Mamon, son rapport.

Nous passerons ensuite à la présentation du projet immobilier proposé par la société Bati Armor

Je vous remercie de votre attention.

Marie-Cécile Morvan

Présidente du BCR »

2) le bilan financier, approuvé « sans réserve » par Mr Mamon, nouveau vérificateur aux comptes, a été validé à l'unanimité des membres présents ;

Le bilan financier actuel est de :

- ☐ 1792 € sur le compte chèques
- ☐ 12545 € sur le compte du club
- ☐ 396 € en caisse

Sur ces sommes devront être réglées : la taxe foncière de l'ordre de 9000€, les charges de copropriété en moyenne 2500€/trimestre ainsi que les charges courantes de fonctionnement du club.

3) le projet d'échange de nos locaux contre des locaux fournis par la société Bati-Armor a été accepté (73 votes pour, 2 abstentions, 1 vote blanc, 0 vote contre).

L'Assemblée Générale a pris fin vers 19H15.

MORVAN Marie-Cécile

Présidente du BCR

KOVALSKI Patrick

Secrétaire